

Darmanin à la justice + Retailleau à l'Intérieur : ça sent le sapin pour le syndicat de la Magistrature

écrit par Jacques Martinez | 27 décembre 2024



[Qui sommes-nous ?](#) ▼

[Notre action](#) ▼

[Nos publications](#) ▼

[Espace adhérent·es](#)

[Je me syndique](#)

[Communiqué de presse] Ça sent le sapin

Publié le 24 décembre 2024

Communiqué de presse du 24 décembre 2024

La nomination de Gérard Darmanin comme garde des Sceaux, conjuguée à la reconduction de Bruno Retailleau comme ministre de l'Intérieur, est le signe d'un alignement à venir des feuilles de route de ces deux ministères régaliens, sur le fond comme sur la forme. Elle fait craindre un nouveau recul du respect de l'État de droit comme de l'indépendance de la Justice – recul auquel Gérard Darmanin a déjà largement contribué.

DARMANIN À LA JUSTICE INQUIÈTE DES SYNDICATS DE LA MAGISTRATURE

C.L. Le 24/12/2024 à 12:29



Gérald Darmanin, le 24 septembre 2024 - Alain JOCARD / AFP



Des syndicats de la magistrature expriment leur "inquiétude" après la nomination de Gérald Darmanin au ministère de la Justice.

Je prends une éponge et efface tout ce que j'avais contre Gérald Darmanin après l'honneur que vient de lui faire le célèbre SM qui sème à tout vent -surtout lorsque le vent vient de la droite !-... oui, qui sème mais qui s'aime peu...

Ce SM, à savoir le Syndicat de la Magistrature qui représente 1 magistrat sur 3 n'a pas hésité à dire ce qu'il pense du nouveau ministre de la Justice, Gérald Darmanin ! Et oui, pour le SM, un ministre de l'Intérieur si peu détesté par les policiers, c'est... suspect ! Et les suspects, eux, le SML les repèrent sans aucun problème parmi les prévenus : ils savent lesquels auront droit à leur

mansuétude. Ils ont d'ailleurs, pour cela, leur « bible » dictée en 1974, à savoir la « harangue du juge Baudot » **(1)** pour lequel... « *La loi s'interprète. Elle dira ce que vous voulez qu'elle dise.* » □ Et que Darmanin, après le poste de ministre de l'Intérieur, soit nommé Garde des Sceaux, le SM a du mal à l'accepter d'autant plus que le ministère occupé précédemment par « leur » nouveau ministre est revenu -une fois de plus, quel scandale !- à Bruno Retailleau !

Là, deux coulevres à avaler, euh... que dis-je, deux crotales -parmi les plus gros serpents du monde !-, cela ne passe plus pour le SM. D'où un communiqué de mécontentement alors qu'en principe un syndicat est là pour défendre les conditions de travail de ses adhérents et non pour critiquer la politique d'un gouvernement.

□ **Dès le début de ce communiqué, le duo « Darmanin-Retailleau » est attaqué.**

Avec toutefois un petit sourire du SM en forme de cadeau : il a publié son communiqué le... 24 décembre donc, en quelque sorte, comme cadeau de Noël... euh, plutôt -venant de ce syndicat- un cadeau... de fête d'Hiver il l'a titré -je vous l'assure, c'est sur leur site ! (2)- : « *Ça sent le sapin* » ! On a de l'humour au SM : on sait s'amuser en période de fête -même catho- !

□ Certes, ils auraient pu aller jusqu'à préciser « *Ça sent le sapin de Noël* » mais, bon, c'est déjà bien de parler de sapin qui, à Noël précisément, est déploré par les grandes âmes écologistes lui préférant des sapins en papier ou en ferraille, ce qui est pire...

Dès la première phrase du communiqué, les deux ministres sont associés en un duo infernal, du moins pour le SM :

« *La nomination de Gérard Darmanin comme garde des Sceaux, conjuguée à la reconduction de Bruno Retailleau comme ministre de l'Intérieur, est le signe d'un alignement à venir des feuilles de route de ces deux ministères*

régaliens, sur le fond comme sur la forme. » □ Là, ils ont raison : si deux ministres pensant plutôt à droite s'allient, ce sera assurément un... « alignement » de leurs actions. Nous, nous nous disons : « ENFIN ! » Et le SM, de son côté, se désole en se disant... intérieurement : « C'EST LA FIN ! »

De notre côté, bien au contraire, nous nous en réjouissons car nous ne voyons pas le drame que ce duo « promet » comme l'interprète le SM :

Ce duo « fait craindre un nouveau recul du respect de l'État de droit comme de l'indépendance de la Justice – recul auquel Gérard Darmanin a déjà largement contribué. » □ Et le SM rappelle :

« En tant que ministre de l'Intérieur, il a régulièrement mis en concurrence le respect des procédures et l'intérêt de l'État, laissant entendre que le droit était plus une entrave à l'action de l'exécutif, qu'un prérequis au service de la protection et de l'égalité de traitement des citoyens. » □ Il faut dire que le SM voit des aspects de Darmanin qui nous échappent :

□ « *Artisan de réformes catastrophiques pour la justice et son efficacité, il a par ailleurs mené des politiques de maintien de l'ordre qui ont durablement porté atteinte aux libertés publiques. Mais il a aussi démontré à maintes reprises qu'il n'avait cure de l'indépendance de la justice. »*

Il « *n'a pas hésité à critiquer les décisions de justice qui lui déplaisaient ou à mettre en doute l'appréciation des juges... »* et « *invoquer la politisation des magistrats pour discréditer leur travail »* alors qu'« *il devra dorénavant nommer et sanctionner les procureurs... »*

Comme il a « *si souvent »* pris « *le parti de la police contre la justice, comment croire à sa volonté affichée de défendre l'institution judiciaire »* ? D'où des magistrats « *extrêmement inquiets de le voir, encore tout imprégné de*

la place Beauvau, arriver place Vendôme. » □ **C'est vrai, quoi ! Comment un ex-« Premier flic de France » donc, selon ce communiqué, qui était « contre la justice » exercée par certains juges, pourrait-il être un bon Garde des Sceaux !**

C'est vrai, il est arrivé que l'institution judiciaire sanctionne un juge en raison des jugements qu'il rendait ! Sauf que les avocats ne l'aimaient pas parce qu'il était trop... sévère. D'où son éloignement des tribunaux... Ah mais ! Le méchant, il appliquait la loi trop sévèrement, cela n'est pas gentil pour les délinquants ! Alors que, de leur côté, les magistrats disons « compréhensifs » envers les malheureux agresseurs ou auteurs de violences sexuelles ou autres, eux ne sont jamais écartés des salles où des jugements sont rendus certainement avec « beaucoup de compréhension » envers ces malheureux. Grâce à ces magistrats, les prisons peuvent enfin se vider !

D'autant que l'autre syndicat de magistrats, lui majoritaire -l'Union syndicale des magistrats (USM)-, ne voit pas, comme le SM...

-Ah mais ! Les magistrats ne font qu'un face au duo Darmanin-Retailleau !

...le passage « Intérieur-Justice » de Darmanin comme une bonne chose. BFM-TV l'a précisé :

« Ce lundi 23 décembre, déjà, Ludovic Friat, président de l'Union syndicale des magistrats, avait réagi sur BFMTV à la nomination de Gérard Darmanin à la Justice : « *C'est un sujet d'inquiétude pour nous* ». Le ministère de la Justice « *n'a pas du tout la même culture et la même façon de fonctionner que le ministère de l'Intérieur* », a-t-il notamment souligné. »

Nous verrons bien au fil des semaines, peut-être des mois, disons jusqu'au jour où ce gouvernement s'éparpillera, qui sortira vainqueur de ce duel d'assauts « Garde des Sceaux/Magistrats » ?

J'espère que la Justice en sortira grandie...

Jacques MARTINEZ, journaliste, □ à RTL, de stagiaire à chef

d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN..

(1) : Cette harangue est développée par le site cairn.info : <https://droit.cairn.info/revue-deliberee-2018-3-page-31?lang=fr>

(2) : Page du site du Syndicat de la Magistrature concernant le communiqué contre les ministres de la Justice et de l'Intérieur :

<https://www.syndicat-magistrature.fr/notre-action/independance-et-service-public-de-la-justice/independance/communiqu%C3%A9-de-presse-%C3%A7a-sent-le-sapin/>